



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES RÈGLEMENTS #312-04-2017 et 313-77-2017

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 décembre 2017, le conseil a adopté le règlement numéro 312-04-2017, règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 312 1992, tel que déjà amendé, en vue d'ajouter des dispositions concernant l'entrée en vigueur de la décision portant sur l'implantation de résidences sur son territoire, en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.
- 2- Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 décembre 2017, le conseil a également adopté le règlement numéro 313-77-2017, règlement modifiant le règlement de zonage #313-1992, tel que déjà amendé, en vue d'ajouter des dispositions concernant l'entrée en vigueur de la décision portant sur l'implantation de résidences sur son territoire, en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles:
- 3- Les certificats de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette ont été émis en date du 12 janvier 2018.
- 4- Les règlements numéros 312-04-2017 et 313-77-2017 entrent en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce QUINZIÈME jour du mois de JANVIER
deux mille dix-huit.**

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse